

Communiqué

Réunion périodique des évêques orthodoxes de France

Paris le 26 décembre 2012 --- L'AEOF a tenu sa réunion périodique le vendredi 21 décembre 2012 au siège de l'Assemblée sous la présidence du métropolitain Emmanuel.

1. A l'occasion de la Nativité 2012, les évêques orthodoxes de France adressent à tous les fidèles orthodoxes et aux chrétiens de notre pays célébrant cette fête selon le calendrier grégorien ou julien, les meilleurs vœux de paix, de santé et de prospérité. Ils les invitent en cette période, à penser aux plus démunis et à être solidaires avec celles et ceux qui sont en difficulté ou dans le besoin. Ils rappellent dans ce contexte, la parole du Seigneur qui nous invite constamment à le faire : « *En vérité je vous le dis, dans la mesure où vous l'avez fait à l'un de ces plus petits de mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait.* » (Mt 25,34-40).

2. Les évêques renouvellent leurs félicitations au nouveau patriarche élu de l'Eglise orthodoxe d'Antioche, Sa Béatitudo JEAN X d'Antioche, ainsi qu'à l'ensemble de l'épiscopat, le clergé et les fidèles de cette Eglise en priant le Seigneur d'accorder au nouveau primat force, santé et longue vie au service du Trône patriarcal d'Antioche.

3. Les évêques rappellent leur prise de position du 2 octobre dernier à l'encontre de toute modification qui risque de bouleverser et/ou de dénaturer la conception traditionnelle du mariage civil en indiquant que l'ontologie du mariage, une institution plurisécularisée, se fonde sur la complémentarité homme-femme. Ils rappellent également les prises de position du métropolitain Joseph au nom de l'AEOF lors de l'audition des responsables de culte à l'Assemblée nationale le 29 novembre dernier, demandant sinon le retrait du projet gouvernemental du moins l'organisation d'un large débat national capable d'éclairer les différentes implications sociétales d'un tel projet sur la conception du mariage, du couple, de la famille, de la filiation mais aussi sur l'enfant, ses droits, son équilibre et son épanouissement. Le texte de cette déclaration-audition est téléchargeable sur le site de l'AEOF (cf. Note du 1er décembre).

La prochaine réunion de l'AEOF se tiendra le mardi 22 janvier 2013 à 14h30 et sera suivie à 18h à la Cathédrale Saint Stéphane (Bizet, Paris) de l'office de bénédiction de la nouvelle année civile 2013 et la réception des vœux des évêques orthodoxes de France aux fidèles ainsi qu'aux autorités civiles, diplomatiques et religieuses de notre pays.

Contact Presse AEOF

Carol SABA, Porte Parole et Responsable de la Communication

Tel : + 33 (0) 6 20 18 46 77 --- Email : contact@aeof.fr

AEOF

Instance de coordination et de représentation de l'épiscopat orthodoxe canonique en France

Siège 7 rue Georges Bizet, 75116 Paris

www.aeof.fr